

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice		
Afférents au	En exercice	Membres
Conseil syndical		présents
40	40	23

Date de convocation	06/12/2023
Date d'affichage	06/12/2023

DL23031 OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires 2024

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le douze décembre, s'est réuni à 17h30 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération: David GUIRAUD

Cté Agglo. Nîmes Métropole: Claude DE GIRARDI, Patrick DE GONZAGA, Jack DENTEL, Sylvette FAYET, Jean-Christophe GREGOIRE, Antoine MARCOS, Frédéric PASTOR, Julien PLANTIER, Marie-France RAINVILLE (suppléante), David-Alexandre ROUX, Richard TIBERINO, Frédéric TOUZELLIER, Pascale VENTURINI, Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Pays d'Uzès : Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Piémont Cévenol : Lionel JEAN

Cté Com. Petite Camargue : Jean-Paul GERAUD, Katy GUYOT, Martine KUFFER, Didier LEBOIS

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : David RIBES (suppléant).

Cté Com. Pont du Gard : Alain LAGET

Absents:

Cté Agglo. Alès Agglomération : Christophe BOUGAREL, Laurent CHAPELLIER.

Cté Agglo. Nîmes Métropole: Bernard ANGELRAS, Frédéric BEAUME, Abderzak BERKANI, Monique BOISSIERE, Jacques BOLLEGUE, Emmanuel CARRIERE, Jean-Luc CHAILAN, Alain DALMAS, Jean-François DURAND COUTELLE, Jean-Jacques GRANAT, Pierre LUCCHINI, Franck PROUST, Christine TOURNIER-BARNIER

Cté Com. Pays d'Uzès : Gérard DAUTREPPE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Jean-Michel AZEMA, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ

Cté Com. Pont du Gard : Christelle ARMANDI

Avaient donné procuration : Franck PROUST à Frédéric TOUZELLIER

Secrétaire de séance : David-Alexandre ROUX

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,

VU l'article L.2312-1 du CGCT;

VU l'article L.5721-2 du CGCT, précisant que ces dispositions s'appliquent également aux syndicats mixtes, tels que le SITOM Sud Gard.

VU l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) modifiant l'article L.2312-1 du CGCT en complétant les éléments de forme et de contenu du Débat d'orientation budgétaire.

VU le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 qui prévoit désormais le contenu et les modalités de transmission du rapport d'orientations budgétaires.

VU l'avis du Bureau en date du 5 décembre 2023,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: de Prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2024;

ARTICLE 2: de voter le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2024 annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 1 pouvoir

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvée à l'unanimité.

Le Président du Sitom Sud Gard Richard TIBERINO